

Vestiges des Templiers

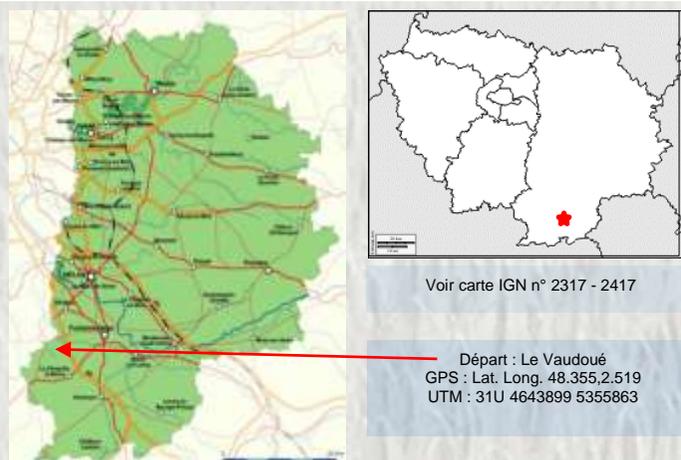
Fondée au XII^{ème} siècle par les Templiers, la chapelle de Fourches, connue également sous le nom de chapelle Saint-Blaise, est le dernier vestige d'une maladrerie où les malheureux atteints de la lèpre - apportée par les croisés - étaient soignés. Au XIV^{ème} siècle, l'ordre des Templiers, considéré comme trop puissant, est dissous et la léproserie confiée à l'ordre hospitalier Saint-Jean-de-Jérusalem. Quand enfin, au XVII^{ème} siècle, la lèpre est éradiquée, le site devient un ermitage. Des écrits prouvent son occupation jusqu'en 1790, date à laquelle est mis un terme à l'existence de tout ordre religieux. La chapelle de Fourches est abandonnée. Aujourd'hui en ruine, elle est identifiée comme seule chapelle témoin de l'ordre des Templiers en Sud-Seine-et-Marne.

Boissy-aux-cailles

Pour la toponymie on trouverait en 1113 l'appellation « Bussiacum » du nom latin Bussius qui veut dire « buis ». Ensuite la terre faisant partie des biens de l'Abbaye de Montmartre elle fut longtemps nommée Boissy le Repos car les sœurs y venaient faire « bonne chair et bon repos ». Le mot de « Cailles » qui lui a été accolé après 1793 est synonyme de cailloux. Il s'agit de petites boules de pierre naturellement polies que l'on trouve très fréquemment dans les champs alentours.



Cailloux ronds appelés cailles – Photo CP ®



Voir carte IGN n° 2317 - 2417

Départ : Le Vaudoué
GPS : Lat. Long. 48.355,2.519
UTM : 31U 4643899 5355863

Accès : Le Vaudoué, à 6 km au sud Est de Milly la Forêt par la D16.

Informations pratiques : parking place Pasteur (église)
Dénivelé positif : 209 m

Charte du randonneur

- Ne vous écartez pas des chemins balisés.
 - En cas de doute sur le cheminement, le balisage est prioritaire sur le descriptif.
 - Respectez la nature et la propriété privée.
 - N'abandonnez pas de débris.
 - Evitez de fréquenter les itinéraires en période de chasse (renseignez-vous auprès des mairies ou de la fédération des chasseurs de Seine et Marne).
 - Refermez barrières et clôtures après votre passage.
- Lorsque cela est possible, retirez tout obstacle sur votre chemin

Fiche réalisée par le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando77).

Elle fait partie d'une collection téléchargeable à partir du site :

www.randonnee-77.com



Le Vaudoué La vallée de Boissy-aux-Cailles



Le Vaudoué - La chapelle de Fourche – Photo CP ®

Sur les traces des Templiers et des Hospitaliers, Fourches vous livre ses secrets... et la vallée boisséenne vous mène au cœur d'un village de grès typique du Gâtinais français.



17 km



4 h 1/4



Jaune



Difficile

CODERANDO 77
Quartier Henri IV - Place d'Armes
77300 FONTAINEBLEAU
01 60 39 60 69 – www.randonnee-77.com -

Mise à jour - Avril 2022 -

La vallée de Boissy-aux-Cailles

- 1 De la place Pasteur au Vaudoué, prendre la sente derrière l'église et arriver au monument aux morts.

Balisage difficile jusqu'au bois de Champlaid (bien suivre le tracé sur la carte et le descriptif).

- 2 Prendre la rue de l'Ermitage à droite, la rue de la Crotte aux Loups à gauche la route à droite et, dans le virage à gauche, chemin à droite.

Tourner à gauche, couper un chemin, longer le bois, puis suivre le chemin à gauche. Après la ferme, prendre à droite. Laisser le sentier à gauche pour rester le long du bois sur toute sa longueur. Garder la même direction pour aller tout droit jusqu'au chemin.

- 3 Descendre à gauche, couper un chemin, laisser les autres à droite et déboucher sur la route.

Variante (circuit de 9 km) : traverser la route et continuer en face par le GR® 1 - balisage blanc-rouge)

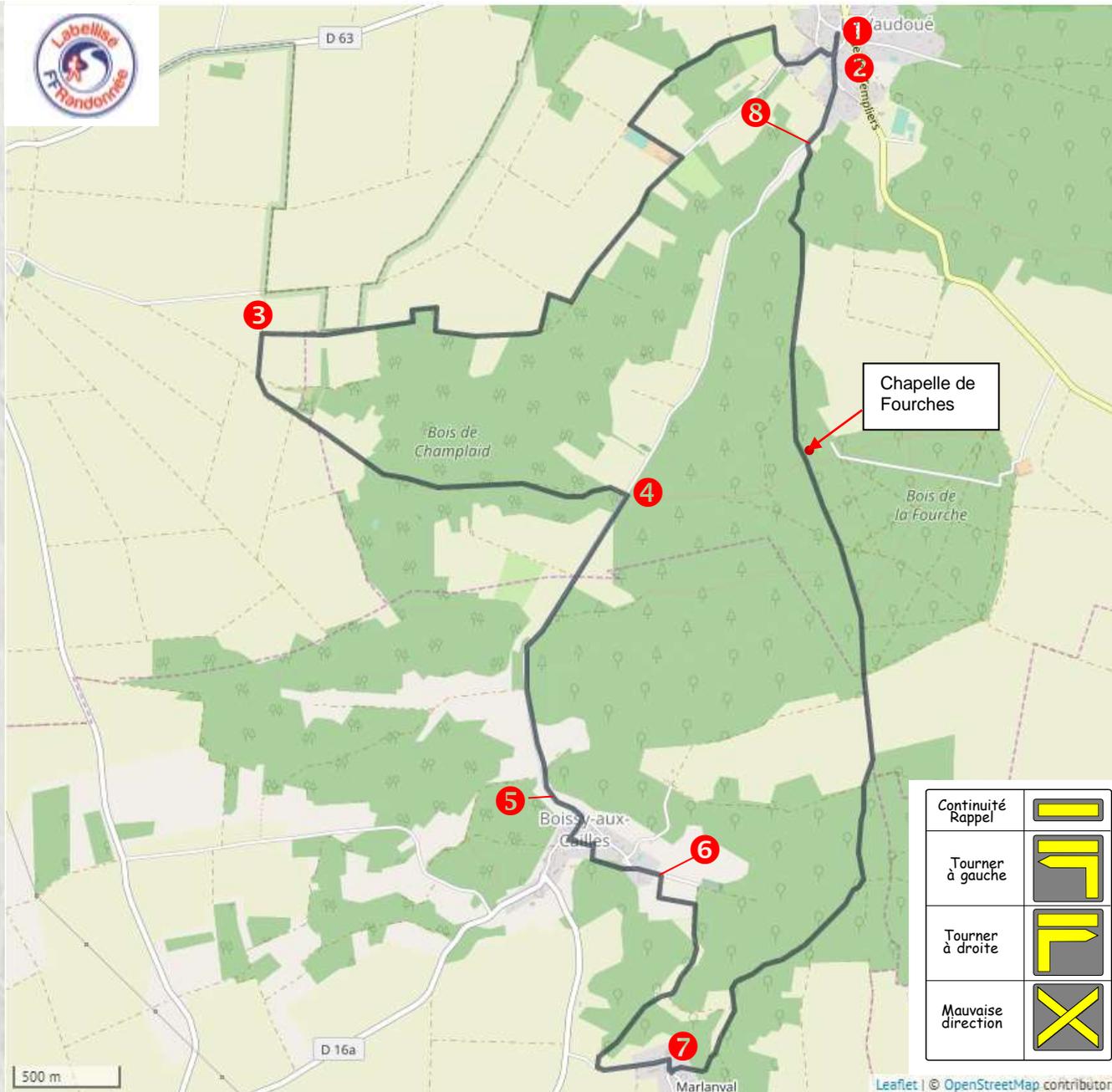
- 4 Prendre la route à droite.

- 5 A Boissy aux Cailles suivre la rue Saint-André à droite, la rue du Père-Bard à gauche puis, à droite, l'allée herbeuse qui vire à gauche et contourne l'église par la gauche. Descendre et utiliser l'allée du souvenir à droite.

- 6 S'engager à droite sur le chemin puis celui à droite pour atteindre le vallon. Bifurquer sur le sentier à droite. Emprunter la route à gauche et entrer dans Marlanval.

- 7 Descendre la rue à gauche. Elle devient chemin. Dans la descente, laisser le sentier à droite puis celui à gauche et dans la montée tourner à gauche au croisement de chemins. Garder la même direction sur 2 km, au travers du bois, champs et bois jusqu'à arriver au niveau de la Chapelle de Fourches à 60m à droite du chemin. Tout droit, traverser le plateau et poursuivre dans la forêt.

- 8 Prendre la route à droite et retrouver Le Vaudoué.



Le balisage de l'itinéraire que vous empruntez est réalisé et entretenu par les 250 baliseurs bénévoles du comité départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando 77). Il fait partie des 4500 km de chemins de promenade et de randonnée existant sur le département.

Si vous constatez des anomalies lors de vos randonnées (erreurs ou manques de balisage, mauvais entretien, dépôts sauvages, ...), veuillez en aviser le Codérando 77 en vous connectant à l'adresse <http://sentinelles.sportsdenature.fr/> et en sélectionnant l'activité "randonnée".